

Dans un magasin *fashionable* d'articles pour hommes, un *gentleman* bien mis se fait montrer divers articles et escamote une paire de bas de soie.

Supposant que le vol paraissait inaperçu, il prétend la cherté des objets et veut se retirer. Déjà il avait la main à la porte lorsque le commis, ayant remarqué la disparition des bas, le rappelle en lui disant :

— Mon cher monsieur, je ne puis vous laisser les bas, si bon marché !

Sans se déconcerter, notre filou tire les bas de sa poche et les remet au commis.

— Eh bien ! je vous les rends, je ne puis les prendre à un prix plus élevé.

Et il se retira vivement, tandis que le commis, stupéfait de la riposte, tenait les bas dans sa main.

— La semaine dernière, aux assises de *** (Ontario), un voleur vrai *chenapan*, convaincu de vol à main-armée, était condamné à la détention à perpétuité, avec travaux forcés :

L'Accusé.—A perpétuité ? Oh ! alors, permettez-moi de m'asseoir, pour me reposer un peu, avant de commencer.

L'on ouvre et l'on étale, tous les matins, pour tromper son monde ; et l'on ferme le soir, après avoir trompé tout le jour.

LA BRUYÈRE.

